

MAÇON



Diplôme préparé à l'Ecole des Métiers : CAP Maçon (2 ans)

Acquisition des bases du métier : réalisation de maçonneries en aggloméré de béton, en briques, en moellons, d'ouvrages en béton armé (armatures, coffrage, bétonnage), d'enduits et chapes mais aussi la réalisation des tracés ou la lecture des documents pour réaliser les ouvrages.

Ouvreur de la construction par son action, la qualité de l'intervention du maçon va jouer sur la bonne marche du chantier et le succès de la réalisation. Le maçon doit respecter les règles de l'art faire preuve d'initiative, aimer la vie de chantier en plein air et le travail en équipe.

Contenu de la formation :

Enseignement général	14 heures
Mathématiques/sciences	6 h
Français, Histoire géographie	6 h
EPS	2 h

Enseignement professionnel	21 heures
Pratique professionnelle	10 h
Technologie	5 h
Lecture de plan	4 h
Prévention Santé Environnement	2 h

Poursuite de la formation :

(* diplômes préparés à l'Ecole des métiers)

C.A.P constructeur en béton armé du bâtiment
***C.A.P carreleur mosaïste (1 an)**
C.A.P plâtrier-plaquiste
CAP tailleur de pierre - marbrier du bâtiment et de la décoration
***Certification professionnelle Maçon Spécialisé en Pierre Calcaire**
B.P. Maçon / Métiers de la pierre
Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti – option maçonnerie

Perspectives professionnelles:

Il est souhaitable de passer le Brevet Professionnel avant de s'installer à son compte.

Il est possible de devenir artisan, chef d'équipe, ou de chantier, conducteur de travaux, collaborateur d'architecte, collaborateur en vente de matériaux, magasinier ou formateur.